

Objectif DA - Organiser et piloter l'activité transport dans un environnement complexe



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

Cette formation **en présentiel** est destinée aux cadres des services transport dont la progression vers un poste de direction est envisagée : environnement, leviers de négociation chez les partenaires, droits et obligations, délégation de pouvoir...

PROGRAMME

I. Présentations et introduction: Le contexte et l'environnement de la sous-traitance

- ✓ Donneur d'ordres / Expéditeur / Destinataire / Commissionnaire / Transporteur
- ✓ Enjeux de la qualification (loueur/sous-traitant) et risques encourus (responsabilité)

Atelier « Le monde du transport : chiffres, données, évolution du métier... »

II. Les obligations du Directeur sur son site

- A. Contenu de la délégation de pouvoirs (aperçu général)
- B. Les spécificités en matière de transport

III. La nécessité de mettre en place une organisation

- A. Les infractions les plus courantes
 - ✓ Documents à bord,
 - ✓ Non respect de la RSE, surcharge,
 - ✓ Délit de prix abusivement bas
- B. Les risques liés aux ordres donnés par le donneur d'ordres au transporteur
 - ✓ Le devoir de vigilance,
 - ✓ Les cas de co-responsabilité pénale, le cabotage, la concurrence sociale déloyale, Paquet Mobilité : obligations du transporteur et de KN
 - ✓ Le régime des prestations annexes / protocole de sécurité

IV. Le prix de transport et la négociation

- ✓ Le prix en transport : composantes, référentiel CNR (trinôme), prix prédateurs, dépendance, indexation PEP obligatoire
- ✓ Délais de paiement, loi Gayssot, rétention, et risques de la cascade
- ✓ L'image KN, la contractualisation, des outils différenciants pour les transporteurs

Atelier « Comment calculer un prix de transport? »

V. Conclusion : synthèse, management

I. Organiser l'activité transport

- A. En propre
 - ✓ Parc
 - ✓ Suivi et contrôle des conducteurs
- B. En sous-traitance
 - ✓ Présentation du contrat de sous-traitance KN et des contrats types
 - ✓ Prestations annexes, document de suivi et responsabilité du « bénéficiaire »
- C. Spécificités juridiques du contrat de transport
 - ✓ Responsabilité du commissionnaire pour les fautes du transporteur
 - ✓ Réserves, Prescription, Exonération
 - ✓ Préjudice et indemnisation (limites de responsabilité)
 - ✓ La brusque rupture et le respect du préavis

Atelier « Quels sont les éléments à encadrer avec les sous-traitants? Pourquoi? »

II. Identifier et gérer les situations à risque

- ✓ Eviter les litiges les plus fréquents :
 - Délais et opérations de chargement et de déchargement,
 - Gestion des palettes,
 - Non restitution des documents,
 - Compensation, pénalités de retard
- ✓ La lettre de voiture, les réserves, et la gestion documentaire
- ✓ La gestion des litiges : méthodologie pour éviter les conflits

III. Piloter l'activité

- ✓ Performance attendue, revue des outils existants, idées d'amélioration

Atelier « Quels indicateurs de qualité et de performance mettre en place pour encadrer l'activité transport? »

OBJECTIFS

- ✓ Connaître l'environnement juridique en matière de transport, et les rôles et responsabilités des différents acteurs du transport
- ✓ Appréhender la notion de délégation de pouvoirs et les responsabilités du Directeur (protocole, analyse des risques, contrôles...)
- ✓ Maîtriser le cadre juridique du contrat de transport

Public

Encadrement des services transport (responsable transport/affrètement, REX, RPO)

Prérequis

Aucun

Durée

14 heures

Lieu

Sur le site de votre choix

Groupes

De 8 à 10 personnes

Formateur

Stephen Maret, Expert Transport Routier près la Cour d'Appel de Bordeaux, titulaire d'un Master 2 en transports maritimes et aériens et d'un Master 2 en Management Logistique en milieu international, a été responsable juridique chez Kuehne+Nagel pendant 11 ans. Ses interventions sont étayées d'exemples concrets et applicables immédiatement.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les participants devront se munir de quoi prendre des notes. Le support de formation sera communiqué après la formation par email aux participants au format pdf.

Les phases d'apprentissage mentionnées sur le programme feront l'objet de différentes séquences, au choix de l'organisme de formation : travail de groupe, cas pratiques, apports théoriques.

L'accueil sur votre site comprend la mise à disposition d'une salle permettant l'accueil des participants dans les conditions d'hygiène et de sécurité requises, avec vidéoprojecteur et/ou écran, ainsi que la restauration à midi.

Appréciation et suivi des résultats

Les connaissances des participants font l'objet d'une évaluation des acquis pendant les sessions (QCM, Kahoot...)

A l'issue du module les participants seront invités à évaluer l'action de formation et notamment l'adéquation entre les besoins des participants et le contenu de la formation.